d'infanterie, à Tours, que celui-ci accueillera favorablement les demandes d'engagements volontaires pour trois ans faites par les jeunes gens jouant d'un instrument à vent, à clavier ou à percussion et désireux de servir en qualité de musiciens.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE

du 3 juin 1907

Naissances. — Léopold Florin, rue de Naples, 6. — Henri Dumont, rue de l'Epeule, c. Lecomte, 11. — Henri Decoeyer, boulevard d'Hallutz 31.

Décès. — Léon Deleye, 43 ans, tailleur d'habits, rue Vaucanson, 59 — Marie Van Elstraete, 6 ans, ménagère, rue Planche-Trouée cour Fleria, 7. — Jeanne Tiberghien, 28 ans piqueuse, rue de Wasquehal, c. du Brondeloire, n. Honoré, 1.

Publications de mariages. — Louis Hélin, dégraisseur, rue de Lannoy, c. Duforment, 4 et Elvre Aubry, couturière, rue Pierre du Roubaix, 55. — Joseph Hennache, garçon boucher à Tourcoing et Eléonore Petit, chapelière, boulevard de Strasbourg, 4. — Henri Gelchot, coiffeur, rue de la Vigne, 46 et Germaine Cailier, piquetière, rue de la Vigne, 2. — Eugène Demeester, tisserand, rue Mignard, 3 et Hélène Renault, tisserande, rue du Tilleul, à Bondues, 4. — Eugène Cnudde, magasinier, rue Saint-Honoré, 9 et Valentine Boutteville, couturière, rue Saint-Honoré. — Kléber Hartmann, mécanicien, rue d'Espagne, c. David, 9 et Philomène Starbeaux, soigneuse, rue de Barcy, 69. — André Rougy, soldat au 84e régiment d'infanterie à Laon et Marie Balme, 4 p., rue Daubenton, 82. — Horace Dujardin, tisseur de lames, rue de la Redoute, 79 et Germaine Desrumaux, fileuse, rue Duc, 14.

Décès. — Adolphe Delcoste, journalier, rue des Récollets, 10, ce Gustie Blomme, ménagère, rue Voltaire 100. — Jules Delbecq, domestique, et Marie Spaleers, journalière, rue Bernard, 73. — Jules Flipo, apprêteur, rue de Condé, 51, et Laura Beny, tisserande, à Wattrelos. — Philémond Suleyn, journalier à Roubaix, et Marguerite Carne, empaqueteuse à Croix. — Charles Bonte, employé de commerce, rue Henri-Martin, 17, et Elodie Caillens, demoiselle de magasin, à Ypres. — Adolphe Lietoghe, domestique, rue de France, 164, et Julia Cattem, ménagère à Courtrai. — Victor Facon, empl. de commerce, et Irma Schietteccte, sans profession à Czenstochowa (Russie). — J.-B. Banston, ouvrier agricole à Wattrelos, et Aérodie Lattleyes, soignetse à Roubaix.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Lundi 3 juin, à 8 h., obit du mois pour Flavie Fontaine; à 8 h. et demie, obit d'an pour Henri Pottier; à 9 h. et demie, obit du mois de 1re classe pour Jean-Louis Plouvier.

Paroisse Saint-Maclou. — Mardi 4 juin 1907 — à 7 heures 1/2, messe sol. des jeunes pour Denis Debouvry. — à 8 heures, obit du mois pour la même. — à 8 heures 1/2, service de 4e classe pour Florimond Duquesney. — à 9 heures, service de 4e classe pour Edouard Delerue. — à 9 heures 1/2, obit du mois de 3e classe pour Appoline Guerlez.

WATTRELOS. — Du 29 mai au 1er juin. — Naissances. — Marcel Bizard, rue du Sapin-Vert, 58. — Marie-Thérèse Billet, impasse Gembetta. — Aline Castel, rue du Mont à Leux. Marie Vanhoutte, rue Pierra-Catteau, 7. — Marcel Overt, Crétinier. — Richard Lemotte, rue Faidherbe. — Merte Spriet, Houzarde. — Albert Drouiers, rue Carnot, 6.

Mariage. — Louis Dhalluin, chauffeur, et Céline Meurisse, bobineuse.

Décès. — Clovis Salembier, 29 ans, rue du Trou de Fouah. — Emile Boseu, 57 ans, même rue. — Francoise Malleit, 77 ans, même rue. — Delphin Hallez, 56 ans, Petit-Paris. — Alfred Pamerey, 11 mois, Houzarde.

CROIX

La revue des pompiers a eu lieu, dimanche matin, à huit heures et demie, à l'angle des rues de la Gare et du Creusot. M. Mahieu, commandant chef de bataillon, a été reçu à la gare par MM. Macq, capitaine des sapeurs-pompiers de Roubaix et Malicé, capitaine de la compagnie de Croix. M. Mahieu a donné immédiatement le signal d'une alerte ; en moins d'une minute, les pompiers étaient à leur poste prêts à combattre l'incendie imaginaire. M. Mahieu les a félicités mais il a constaté la mauvaise tenue des pompes et des tuyaux, ce qui, soit dit en passant, n'incrimine pas la compagnie. L'inspecteur a ajouté qu'il aurait fait un rapport à ce sujet à son supérieur.

A sept heures, après avoir inspecté les différents dépôts de la ville, M. Mahieu s'est rendu à Roubaix.

Revue des chevaux. — Mardi, à sept heures du matin, sur la Grand-Place, revue des chevaux et mulets pris au service de l'armée.

Accident de travail. — Victor Depauw, ouvrier chez Lamblin, s'est blessé à l'index en sa médiant gauches en travaillant à son métier. Huit jours de repos.

WASQUEHAL

Cercle d'études. — Aujourd'hui lundi, à sept heures et demie du soir, réunion ordinaire du Cercle d'Etudes, au local de la rue de Marcq.

Sujet : « Le Divorce ».

LYS-lez-LANNOY. — Le 1er juin. — Naissance. — Lerusle Auguste, rue de Toufflers.

Décès. — Letertez Pierre, 44 ans, peigneron, rue de Leers. — Bruhin Ernestine, 61 ans, s. p., rue du Bois.

Publications de mariage. — l'abbé Henri Jardinier à Néchin et Broux Jeanne, s. p. à Lys.

Mariage. — Lamblin Barthélémy, journalier et Tandrio Léontine, fileuse à Lys.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

TOURCOING

La Confirmation. — Mgr Delamaire est arrivé à Tourcoing dimanche à midi et demi, et a été reçu au presbytère de Notre-Dame par M. le pro-doyen Gruson.

A quatre heures a eu lieu la cérémonie de la Confirmation, donnée à 187 enfants de Notre-Dame et à 103 de Sainte-Anne.

La chorale de Notre-Dame, dirigée par M. J.-B. Wibanx, a interprété le « Veni Sancte Spiritus » de Riga, le « Laudate » de Niedermeyer et « Jérusalem » de Gounod.

Une affluence très grande se pressait dans la vaste église et, comme Monseigneur rentrait au presbytère la cérémonie terminée, une enthousiaste ovation lui fut faite sur la place Notre-Dame.

— Aujourd'hui, à sept heures, Confirmation à l'Institution de l'Immaculée-Conception, puis, à dix heures, à Saint-Christophe, pour les enfants de cette paroisse et ceux de Saint-Louis.

La manifestation socialiste. — Une trentaine de socialistes sont allée dimanche, à dix heures et demie, recevoir à la gare les citoyens Allard, député du Var, et Inghels, ex-candidat à la députation.

En cortège ils ont parcouru diverses rues pour se rendre à l'estaminet Voit, rue de Menin, où devait avoir lieu la conférence annoncée par affiches depuis jeudi dernier.

Rue Carnot, le groupe de socialistes se heurta à un barrage maintenant la foule des catholiques et les empêchant d'accéder à Saint-Christophe.

Les citoyens Allard et Inghels demandèrent à passer. Le maréchal des logis de gendermerie commandant le barrage le leur interdit.

Un catholique s'avança alors vers les citoyens Allard et Inghels et leur dit : « Nous, les catholiques, nous sommes partisans de la liberté de la rue et vous passez nous demandons à passer aussi ».

« Ce n'est pas le moment de discuter ces choses, répondit le citoyen Inghels » et sans insister il prit un autre chemin avec ses amis.

Cette rencontre prouve que la liberté de la rue supprimée par M. le Maire pourrait être rétablie sans inconvénient.

De la conférence faite à midi, salle Voit, devant 160 auditeurs nous ne dirons rien si ce n'est que le citoyen Allard fit un discours violent à l'adresse de Clémenceau, Briand et Viviani et qu'il a préconisé « l'action directe sur le terrain économique ».

Noyés. — Dimanche matin, le pontonnier du pont de Mouveaux, M. Decottignies, et le garde-champêtre Derveux, ont retiré du canal le corps de Marie Dodoof, 40 ans, ménagère, rue de Naples, 21, à Roubaix. Cette femme veuve et mère de quatre enfants, disparue depuis samedi soir de son domicile, souffrait d'un cancer.

Le corps a été transporté à l'hôpital.

Concert public. — L'Harmonie « La Fraternelle » et la chorale « L'Union Fraternelle » exécuteront le jeudi 6 juin, à 8 h. et demie du soir, sur le kiosque de la Grand'Place, les morceaux suivants :

L'Harmonie La Fraternelle. — Tourcoing-Exposition, L. Montagne; Si j'étais Roi, ouverture, Adam.

La chorale L'Union Fraternelle. — Nuit d'été, XXX; Salut aux Chanteurs, XXX.

L'Harmonie La Fraternelle. — Fantaisie ballet, L. Montagne; Sylfies Pierrettes, polka, F. Popy.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

du 2 juin 1907

Naissances. — Pleye Fernande, rue Femelart, 33. — Delemasure Emile, rue d'Alger, 52. — Westyn Georges, rue de Nancy, 19. — Charlemagne Andrée, rue de la Blanche-Porte, 256. — Dotefrierie Léon, rue d'Anor, 19. — Catteuw Yvonne, rue de Courtrai, 208. — Dupez Paul, rue Kléber, 23.

Décès. — Pollet Bernadette, 11 ans, rue du Flocon, 91. — Colas Larmenie, 67 ans, rue Arago, 47. — Pierson Joseph, 70 ans, rue d'Alsace, 61.

Publications. — Baisez Arthur, tisserand, rue de Roncq, et Leclercq Coralie, retordeuse, rue de Comines, 16. — Canuie Julien, cocher, rue de la Latte, 116, et Duquesne Aurélia, ourdisseuse, rue St-Pierre, 46. — Castelain Georges, préposé d'octroi, rue de Madagascar, 43, et Roultaille Louise, tailleuse d'habits, rue de Rambouillet, 22. — Debouvrice Albert, empl. de commerce, rue de Menin, 52, et Cordier Eugénie, couturière, rue du Cœur-Joyeux, 3. — Delepoire Jules, employé, rue Claude-Bernard, 211, et Roch Philomène, piquetière, boulevard Gambetta, 298. — Francennes Georges, maréchal-ferrant, rue de Gand, 190, et Debonnet Marie, doublieuse, rue Jean-Bart, 33. — Lenoir Léon, menuisier, rue Souffiot, 2, et Desmerchelier Hortense, cabaretière, rue des Plats, 23. — Marie Jules, menuisier à Neuville-en-Ferrain, et Duterte Jeanne, rue Turgot, 16. — Sarmont Denis, tisserand, rue de Gand, 288, et Lécroart Angèle, soigneuse à Neuville-en-Ferrain.

DUNKERQUE

La grève des Inscrits maritimes à Dunkerque

Rien de nouveau à signaler pour la journée de dimanche. Tout est calme.

La décision prise samedi soir et que nous avons annoncée hier savoir que le service de remorquage sera supprimé que pilotes et lamaneurs ne sortiront plus, a produit une profonde émotion.

C'est bien la grève à outrance ! M. Giron a été désigné pour représenter le Comité de Dunkerque à l'entrevue qui doit avoir lieu au Ministère de la Marine.

Aujourd'hui, à huit heures du matin, grande réunion à la Bourse du Travail.

Val. — Le sous-brigadier Elleboode a arrêté Alphonse Ooghe, 40 ans, qui avait volé une balance à la halle, au préjudice de Mme Vandevelde.

Un chalutier modèle la « Baleine », construit aux Chantiers de France, a quitté Dunkerque samedi soir pour Terre-Neuve. Ce navire mesure 45 mètres 75 de long, 7 mètres 90 de large et a 4 mètres 57 de creux. Sa machine est de 700 chevaux donnant environ 12 nœuds.

C'est le plus grand chalutier construit à ce jour.

L'Exposition de Dunkerque. — M. Andreson, architecte, représentant M. Faveron, entrepreneur-concessionnaire de l'Exposition internationale de Dunkerque, a donné sur celle-ci, samedi soir, à l'Hôtel de Ville, toutes les explications désirables.

Tout sera prêt pour le 1er mai 1908.

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 1er juin

Londres, vap. ang. Narcissus, 412, dm. Cherbourg, v. Pluton, 545, dm.

du 2 juin

Mantse, v. Penfeld, 460, dm. Portland (O), 3m. sll. Marie-Hackfeld, 1657, bld.

Brest, vap. Beck frères, 1164, lège.

SORTIES du 1er juin

Burntisland, vap. dan. Vera, 729, lège. Havre, v. Cordilleras, 1472, dm.

du 2 juin

Londres, vap. ang. Roubaix, 899, dm. Rotterdam, v. ang. Alston, 1562, lège. Newport, v. ang. Registan, 1778, lège.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Glasgow 1er juin, st Clan-Chisholm	Dunkerque
Shiele 31 mai, st. Tyr	id
id et Constantine	id
Hull 31, st Stella	id
Dublin 31, st The Presidents	id
Plymouth 31, 3m ital Santa Chiara Concepcion (recevra des ordres pour Dunkerque)	
Londres 31 mai, st City of Athens	Dunkerque
Londres 31, st Elaine	id
Newport-News 22, st Manchester-Inventor	Rotterdam et Dunkerque
Madras 30, st ang City of Manchester	Londres et Dunkerque
Iquique 30, 3m Pommern	Europe
Rio-Janerio 30, st Orléanais	B.-Ayres
St-Vincent (CV) 31, st Tandil	Brême
Trieste 29, st Pergamon	Hambourg
Pomaron 30, st Cenganian	Anvers
Rotterdam 31, st Thames	Newcastle

PASSAGES. — Ténériffe 29 mai, st. Campana all. de La Plata au Havre et Dunkerque.

DENAIN

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

La liste du Parti socialiste unifié est battue ! voici les résultats :

Inscrits, 6.505 — Votants 4349

Candidats de l'Union Sociale Républicaine Radicale. — Carpentier Gustave, 2543; Derasse Louis, 2529; Gary Ernest, 2397; Lepoivre Célestin, 2328; Lancrette J.-B. 2300; Jouglet Elie, 2571; Leclercq Charles, 2415; Leignel Arthur, 2635; Camut Fernand, 2546; Fontaine Jules, 2559; Regnier Léon, 2619; Lahure Léon, 2578; Alexandre Alexandre, 2611.

Parti Socialiste unifié (S. P. I. O). — Carpentier J.-B., 1589; Dubus Auguste, 1506; Baltez Philippe, 1568; Sidévaert Aimé, 1551; Tampy Achille, 1472; Wasmes Joseph, 1525; Noizier Alfred, 1544; Richez Victor, 1490; Vilcot Pierre-Joseph, 1554; Malapet Arthur, 1554; Surmont Louis, 1538; Meguelle Désiré, 1459; Dramez Octave, 1461.

SOLESMES

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira demain, à huit heures.

Cette réunion est la continuation de celle de vendredi, qui n'a pu être terminée.

Espérons que, cette fois, elle sera calme.

HISTOIRE LOCALE

LE THÉATRE DE LILLE

de ses Origines à nos Jours

M. Léon Lefebvre, imprimeur, membre de la Société des Sciences et de la Commission historique du Nord, vient de mettre la dernière main à un important travail, auquel il se livrait depuis longtemps, sur le théâtre de Lille, de ses origines à nos jours.

Son œuvre ne comprend pas moins de cinq volumes, traitant, le premier, des origines jusqu'au XVIIe siècle et de la Salle de la Comédie (1702-1787) ; les autres, des représentations dans la nouvelle salle, devenue bientôt théâtre municipal, jusqu'à l'incendie de 1903.

M. Léon Lefebvre indique lui-même dans sa préface comment il a été amené à s'occuper du Théâtre et des manifestations scénique à Lille.

« Lorsqué, dit-il, je présenai, en 1878, au concours de la Société des Sciences, un mémoire sur l'histoire du Théâtre de Lille depuis sa fondation jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, je ne pensais pas pouseer si loin mes investigations à ce sujet.

« Il devait en être autrement.

« Amateur passionné de théâtre, j'ai été un habitué de celui de ma ville natale dès mon plus jeune âge. Mes souvenirs remontent à une vieille féerie des frères Cogniard qu'on y jouait en 1853, « la Chatte blanche », dont les truce merveilleux et les métamorphoses impressionnèrent vivement mon imagination enfantine.

« Plus tard, ma profession me mit en rapports avec les directeurs qui se succédèrent à Lille et j'eusis largement de la facilité que j'avais de passer presque toutes mes soirées au théâtre. Mais cette fréquentation assidue ne me suffisait pas, je voulais en connaître l'histoire et pendant de longues années, je n'ai cessé de recueillir des matériaux dans ce but, avec une persévérance et une patience dont, je l'avoue, je ne me serais jamais cru capable.

« Les notes accumulées emplissaient depuis longtemps mes cartons, quand j'eus l'occasion, vers 1896, d'en commencer la publication dans une feuille hebdomadaire, « la Semaine Musicale », dont j'étais l'imprimeur et l'un des collaborateurs les plus assidus. J'offris à son directeur regretté, mon excellent ami Auguste Demeunynck, de lui fournir une suite ininterrompue d'articles que j'intitulais « Annales du Théâtre de Lille », prenant comme point de départ l'année de la construction de la salle de spectacle. Cela était arrivé à l'année théâtrale 1873-1874, quand, à la suite de l'incendie qui détruisit totalement le Grand-Théâtre, la « Semaine Musicale » cessa de paraître.

« La partie publiée, revue et augmentée, formait la matière de trois volumes, qui furent imprimés de 1901 à 1903. Le dernier volume fut achevé l'année suivante ; quant au tome 1er, c'est par lui que je devais finir. Mon intention était de le consacrer aux origines, drames religieux, mystères et fêtes littéraires du Puy-Notre-Dame, de retracer le rôle des rhétoriqueurs, des joueurs de personnages et des compagnies joyeuses lors des réjouissances publiques ; puis de passer en revue les troupes nomades et les comédiens de campagne jusqu'au jour où, après la conquête française, fut établi un théâtre régulier et permanent, dont le maréchal de Boufflers s'institua le protecteur.... »

Nous avons parlé, au moment de leur publication, des quatre derniers volumes de M. Léon Lefebvre. Nous avons signalé l'intérêt qu'ils offraient, non seulement pour l'histoire documentaire de la scène municipale, mais, — en raison même des incidents qui se produisaient en ce centre de vie lilloise, — pour l'histoire générale de la ville.

A propos de révolutions et d'événements politiques, dont le XIXe siècle ne fut point dépourvu, à propos d'événements locaux, les manifestations tumultueuses ne manquèrent pas au théâtre. M. Léon Lefebvre les a rappelées, donnant ainsi à son œuvre une portée plus grande que si elle était destinée aux seule artistes, musiciens ou amateurs de spectacles.

Le premier volume, — dernier paru — n'est pas le moins curieux.

Il s'adresse à ceux qui se plaisent à l'étude des origines et diverses de l'art dramatique en Flandre.

Les chapitres qui le composent sont remplis de documents que M. Léon Lefebvre a puisés aux archives municipales et dont il lui a fallu judicieusement discerner l'importance pour les coordonner et les mettre en valeur.

Les drames liturgiques et autres spectacles religieux, les cérémonies de l'évêque des Fous et du prince des Innocents, à St-Pierre, l'institution littéraire, connue sous le nom de puy Notre-Dame sont l'objet du premier chapitre.

Dans le second, M. Léon Lefebvre parle des fêtes et réjouissances populaires : les Ponts, les Innocents, les Jours gras, l'Epinette et le Rehourt, la Saint-Jean, la franche Foire, la grande Procession, les joyeuses entrées, le prince de Saint-Jacques, le Roi des Sots et le prince d'Amour.

Les compagnies de jueurs et de rhétoriciens, leur réglementation, leurs costumes, les conflits qui se produisirent, les mascarades et jouenre d'instruments germanis, le Concert ou Académie, les troupes nomades sont, les sujets des autres chapitres de la première partie.

La seconde partie est réservée à la salle de Comédie, installée, dès le commencement du XVIIIe siècle, dans la rue de la Vieille-Comédie, après l'incendie de la salle aménagée à l'Hôtel-de-Ville.

La rapide énumération que nous venons de donner du tant de jeux et divertissements dont il retrace les origines permettra peut-être de se faire une idée du grand travail de M. Lefebvre.

Son ouvrage n'ayant été mis dans le commerce qu'à un nombre restreint d'exemplaires, il n'était pas inutile d'en signaler l'apparition aux amateurs d'histoire locale. — Ch. L.

DOCUMENTS du Tribunal de Commerce de Lille

SOCIÉTÉS

Par acte sous seing privé enregistré, il est formé un syndicat, sous le nom de « Syndicat de garantie du Syndicat général de la Boulangerie française », autorisé par arrêté de M. le Ministre du Travail. Le siège est à Lille, rue du Curé-Saint-Etienne, 21 ; durée, 50 ans.

Par acte sous seing privé, en date du 17 avril 1907, il est formé une société en nom collectif sous la raison sociale : « Nord Automobile, GRAU, MARION, VERNIMMEN, propriétaires », pour la vente et réparations de voitures automobiles, etc. ; le siège est à Lille, rue Lydéric, 1 ; durée, 30 ans ; capital pas indiqué.

Par acte passé devant Me Delmotte, notaire à Lille, le 25 avril 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : « P. ROSSINI et Cie », précédemment « Ferrari » pour l'exploitation d'un fonds de commerce d'entreprise d'appareils de chauffage, fumisterie. Le siège est à Lille, rue de Bapaume, 7 ; durée, 5 ans ; capital espèces, 10.000 fr.

Par acte passé devant Me Bouchart, notaire à Comines, le 29 avril 1907, il est apporté modification à la société « DELEVAL frères et DESOLBART », dont le siège est au Moraie-de-Lomme, rue des Bois, pour la blanchissage de linge ; la raison sociale sera « DELEVAL frères ».

Par acte sous seing privé en date du 1er mai 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme « VAU et MEYNARD », pour l'exploitation d'un commerce de dentelles et broderies.

Par acte sous seing privé en date du 13 mai 1907, la société formée entre M. Emile DÉJONGHE et M. Camille DESCHEPPER, tous deux employés à Lomme, est dissoute à partir du 15 mai 1907 ; la liquidation sera faite par les deux anciens associés.

Par acte reçu par Me Devey, notaire à Lille, le 18 avril 1907, il est formé une société anonyme sous le nom : « La Lingère de la Madeleine-lez-Lille », pour l'acquisition, création, location d'établissements pour fileuses. Le siège est à La Madeleine, rue de Marquette, 1 ; durée, 20 ans ; capital, 1.000.000.

Par acte sous seing privé en date du 3 mai 1907, M. LAMBERT ENGELS se retire de la société ENGELS L. et F., dont le siège est à Lille, rue Nationale, 67.

Par acte passé devant Me Meurillon, notaire à Comines, le 16 mai 1907, il est formé une société en nom collectif sous la firme : DUJARDIN et PAJOT », pour le commerce épicerie, saline, savonnerie ; le siège est à Comines, rue de la République, 17 ; durée, 30 ans ; capital, 70.000 francs.

Réunions de liquidations judiciaires et de faillites

Le 10 juin 1907, à douze heures et demie, compte définitif du sieur Clovis LESTARQUIT, entrepreneur à Lille. — Juge commissaire, M. Lauriège ; syndic, M. Tiprez.

Le 4 juin 1907, à douze heures trois quarts, affirmation des créances du sieur Désiré VANHUFFEL, entrepreneur de charpente à Lille. — Juge-commissaire, M. Baudon, liquidateur, M. Corpet.

Déclaration de liquidation judiciaire

Le 22 mai 1907, de la demoiselle Marie FAUVARQUE, mercière rue des Lille, à Armentières. — Juge-commissaire, M. Crépy ; liquidateur, M. Corpet.

COIN DES MÉNAGÈRES

CORRESPONDANCE MARMITONESQUE. — GNOQUIS A LA ROMAINE. — POUR ENLEVER LES TACHES D'HUILE OU DE GRAISSE SUR DE LA SOIE.

Une Hautbordaloise. — Excellents les gnoquis, en voici une recette, la seconde viendra la semaine prochaine, ou... la suivante.

***

Gnoquis à la Romaine. — Mettez un demi-litre de lait dans une casserole, ajoutez cent cinquante grammes de beurre, sel, poivre et muscade, jetez dedans deux cents grammes de farine tamisée, en remuant vivement avec une cuiller de bois ; que le mélange soit aéré le plus lentement possible ; vous tiendrez pour cela la casserole sur le coin du fourneau. Remettez-la ensuite sur le feu et dessécher la pâte en remuant toujours ; alors qu'elle ne forme plus qu'une seule masse et qu'elle ne colle plus aux parois de la casserole, retirez de côté et incorporez cinq ou six œufs entiers, l'un après l'autre, en mettant un intervalle de deux minutes entre chacun d'eux et en travaillant fortement avec la cuiller. Les œufs épuisés, travaillez encore quelques minutes en y mélangeant une bonne poignée de fromage râpé. Introduisez alors cette pâte dans une poche à pâtisserie, garnie d'une douille ayant une ouverture d'environ quinze millimètres de diamètre. Fermez la poche en la tenant de la main gauche. Tenez-la sur une casserole d'eau salée en ébullition ; en pressant la main, la pâte doit sortir ; coupez-la, avec un petit couteau, en morceaux de la longueur de trois centimètres environ, à mesure qu'elle sort de la douille ; tombant dans l'eau bouillante elle forme de petits bouchons. Toute la pâte étant épuisée, laissez bouillir une minute seulement, retirez de côté et laissez cinq minutes à couvert ; jetez ensuite les morceaux dans de l'eau fraîche, puis égouttez-les sur un tamis.

D'autre part, mettez dans une casserole gros comme un œuf de beurre, faites fondre et ajoutez une bonne cuillerée de farine, sans laisser roussir, mouillez avec un demi-litre de lait bouillant, assaisonnez de sel, poivre, muscade, ajoutez une feuille de laurier, un oignon et une carotte coupée en dés ; laissez cuire une demi-heure, puis passez à la passoire fine ou à l'étamine.

Mettez dans un plat à gratin quelques cuillerées de cette sauce ; mettez dessus un lit de gnoquis, nappez-les avec de la sauce, saupoudrez de fromage râpé, mettez un second lit de gnoquis, saucez-les aussi et parsemez dessus quelques pincées de fromage, arrosez de quelques gouttes de beurre fondu et faites gratiner à four modéré, pour leur donner le temps de souffler. Ils doivent augmenter en volume au moins du double ; tenez-en compte par rapport au plat, qui doit être assez creux pour qu'ils ne débordent pas.

Les gnoquis demandent environ un quart d'heure de cuisson au four et, aussitôt prêts, ils doivent être servis (ils ne peuvent attendre), au lieu d'être soufflés ils seraient aplatis et de bien pauvre mine.

***

Marinette. — Pourquoi vous désoler ?... Pour enlever les taches d'huile ou de graisse sur de la soie, frottez les taches avec de la craie ou de la magnésie et exposez-les à la chaleur du feu. Quelques minutes suffiront à la craie ou à la magnésie pour absorber les matières grasses, il n'y aura plus alors qu'à brosser.

***

A divers. — Faute de place... Le lundi prochain, sans faute.

MARMITON.

(Reproduction réservée sauf pour la « Croix » et ses suppléments).

C'EST LA MÊME CHOSE !

Voilà ce que beaucoup de cafetiers et cabaretiers qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, ou leur servent un autre produit

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose, attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable apéritif recommandé par le corps médical parce qu'il est soigneusement préparé avec des vieux et excellents vins purs et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place.... ???

Aussi, ne courions-nous trop engager le public à ne consommer d'autre apéritif que le BANYULS-TRILLES et à exiger l'étiquette sur la bouteille.

Employez pour vos cheveux la SOYEUSE COBERT. Elle procure les avantages suivants, ce qui explique la faveur avec laquelle elle est accueillie partout :

1° Elle prévient et arrête la chute des cheveux ; 2° Elle les empêche de blanchir ; 3° Elle fait disparaître les pellicules. Lille, 29, rue Esquermoise.

DÉPÊCHES de la NUIT

LA GRÈVE

des Inscrits Maritimes

Les marins de l'Etat remplacent les équipages des paquebots

Paris, 2. — Les armateurs ont demandé au gouvernement de mettre à leur disposition des marins de l'Etat pour remplacer les équipages en grève, et le gouvernement a accepté.

C'est la première fois, qu'une décision semblable est prise : elle indique la ferme intention du gouvernement de n'en pas laisser désorganiser les grands services de l'Etat.

C'est par le télégramme suivant que ce grave événement a été connu à Paris :

« Marseille, 1er juin. — Dans leur visite au préfet, les armateurs avaient demandé que le gouvernement mît à leur disposition des marins de l'Etat pour remplacer les équipages en grève. L'administration de la marine a été avisée télégraphiquement que cette demande était acceptée. Les compagnies de navigation ont été aussitôt informées de cette décision, et, sur leur demande, l'administration de la marine a demandé au port de Toulon soixante-quatorze hommes, dont quelques aspirants et maîtres.

« Un premier détachement de vingt-huit marins embarqueront sur l' « Isly », de la Compagnie mixte, qui partira pour Bizerte. L' « Isly », à bord duquel les officiers seraient restés, emportera les sacs de dépêches.

« Des détachements semblables vont être mis à la disposition de toutes les Compagnies qui en feront la demande ».

Au ministère de la Marine, on confirme formellement la nouvelle qu'on vient de lire.

EN HOLLANDE

Les gens de mer suivent le mouvement

Amsterdam, 2. — La section de Rotterdam de la Ligue générale néerlandaise des gens de mer a proclamé la grève générale pour la navigation des transports. Elle interdit l'enrôlement et invite les inscrits maritimes encore inscrits au rôle à donner leur démission.

Les grévistes exigent une augmentation de salaires et l'institution d'un contrat de travail.

—o—

Rotterdam, 2. — La grève des gens de mer concerne tous les steamers hollandais excepté ceux de la « Holland-Amerika-Linie », du « Rotterdamsche Llyod » et de la « Batavier Line ».

Provisoirement, la grève n'atteindra que quelques vapeurs, puisque les équipages de la navigation intérieure sont enrôlés pour plusieurs voyages et qu'ils doivent dénoncer leur contrat une quinzaine à l'avance.

La police à cheval et l'infanterie de marine gardent les abords des bureaux de l'Association des patrons armateurs.

Le ministre de la Marine et le commandant de la garnison de Rotterdam ont visité le bureau de l'Association, puis eut eu une conférence avec le bourgmestre.

Le Sabotage

ET LA

Défense Nationale

LES MITRAILLEUSES SONT INUTILISABLES

Paris, 2. — Le jour de l'élection de la commission du budget, le capitaine Humbert, député de la Meuse, a dit dans son bureau que les nouvelles mitrailleuses que la guerre vient de fondre et de mettre en service sont tellement défectueuses, que l'on n'ose même pas ordonner de les faire servir à tirer les salves du 14 juillet. On a peur qu'elles n'éclatent et n'occasionnent des accidents de personnes.

Il en est de même pour les nouveaux forts qui viennent d'être construits à la frontière de l'Est, à Toul et à Verdun. Ils sont inutilisables.

Le capitaine Humbert a affirmé qu'il avait mené le ministre de la guerre en personne consulter ces malfaçons sur place.

Le général Picquart n'est rendu à Verdun et à Toul. Il a voulu faire tirer devant lui les grosses pièces des nouveaux forts. Les officiers de l'artillerie et du génie lui ont déclaré qu'ils ne prenaient pas la responsabilité d'une telle expérience. Avant de tirer les pièces, on a fait sortir tout le personnel des forts, pour qu'en cas d'accident il y ait moins de victimes possibles ensevelies sous les décombres.

OFFICIER DE PAIX PARISIEN BRAQUÉ PAR UN FOURGON DE POMPIERS

M. Monnot, l'officier de paix qui fut victime du terrible accident que nous avons relaté dans nos dépêches d'hier, est mort dimanche matin à 10 heures 30, à l'hôpital Lariboisière, au moment où les médecins et ses amis le croyaient hors de danger.

M. Gustave Monnot était âgé de 38 ans.

LA CRISE VITICOLE

LE PROJET CAILLAUX

Les députés et sénateurs des départements viticoles du Midi se sont réunis au Palais-Bourbon pour décider de leur attitude à l'égard du projet Caillaux contre le mouillage et le sucrage des vins. Ils ont adopté les principales dispositions de ce projet, mais en demandant de rendre plus rigoureuses celles qui ont trait au sucrage.

C'est ainsi qu'ils ont réclamé l'abaissement à 15 kilos de la quantité de sucre qui pourra circuler en franchise, et l'élévation de 65 à 90 francs du droit sur les sucres destinés à la vinification.

Cette aggravation du projet Caillaux sera certainement très vivement combattue par les représentants du Nord.

LE MEETING DE NIMES

Pendant toute la nuit de samedi à dimanche, les trains réguliers et des trains supplémentaires n'ont pas cessé de déverser sur Nîmes des flots de manifestants.

Tous les cantons et toutes les communes des départements méridionaux, du Var aux Pyrénées, ont envoyé des délégués. De nombreux manifestants sont également arrivés par toutes les routes, voyageant en des véhicules de toutes sortes. Beaucoup n'ont pu trouver à se loger et sont restés dans les cafés entorsés à rester ouverts.

Dès l'aube, l'animation a augmenté de minute en minute, notamment devant la gare où des banderoles avec des inscriptions ont été placées pendant la nuit.

On remarque de nombreuses délégations de femmes dont les costumes variés donnent une note pittoresque à la manifestation.

Tous les monuments sans exception et même certaines églises ont pavoisé.

La matinée

Les trois départements déjà fédérés (Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales), ont envoyé, en dépit de la distance, plus de 100.000 manifestants.

A 10 h. et demie la circulation dans les larges rues de Nîmes est tellement intense que les manifestants décident d'arrêter les tramways qui les gênent; ils entourent donc les véhicules en leur défendant d'avancer. Les wattmen, sans se faire prier, sont rentrés au garage.

M. Marcellin Albert est arrivé à 11 heures par l'avenue Feuchère, dans une automobile décorée de drapeaux tricolores. Reconnu aussitôt par les délégations qui défilaient, il a été vivement acclamé. Tambours et clairons ont battu aux champs.

Le Comité d'Argelliers vient de recevoir une longue dépêche où les inscrits maritimes des Basses-Pyrénées, les dockers de Bayonne, les ouvriers des forges de l'Adour et de Saint-Gobain déclarent se solidariser avec les viticulteurs et être prêts à les suivre dans toutes les résolutions qu'ils prendront.

A partir de midi, les manifestants se massent sur le boulevard de la République, le Comité d'Argelliers en tête.

Le défilé commence à 1 heure et demie.

On évalue à plus de 250.000 le nombre des manifestants.

A 3 h., le défilé était terminé et le meeting commença.

Successivement le docteur Crouzet, maire de Nîmes, M. Maroger de Rouville, président de la Société Centrale d'Agriculture et du Comité d'organisation du meeting, M. Marcellin Albert, le prométhée du mouvement viticole et M. Bourges, vice-président du Comité d'Argelliers ont pris la parole pour sommer les pouvoirs publics de donner satisfaction aux revendications de viticulteurs.

Comme on le sait, un nouveau meeting doit avoir lieu dimanche prochain à Montpellier, et, à cette date, le gouvernement n'a pas satisfait aux exigences des manifestants, la grève de l'impôt sera proclamée et les municipalités démissionneront en masse.

Un incident à Perpignan

Perpignan. — Samedi soir, vers 9 h., 300 personnes environ se précipitaient à la gare pour prendre le train à destination de Nîmes. Les agents de police de service téléphonèrent au poste pour demander main-forte, et quatre de leurs camarades arrivèrent. Mais ils ne purent empêcher les manifestants d'enfoncer la porte de la salle des bagages qui s'ouvre sur le quai intérieur et d'envahir la gare. Le train de Prades, qu'on prit pour un train spécial à destination de Nîmes, fut pris d'assaut. Mais après une heure d'attente dans les wagons, les manifestants redescendirent avec l'intention de monter dans le rapide de Cerbère qui arrive à 11 h. 57. Fort heureusement le chef de gare eut l'idée de faire stopper le rapide au disque avancé, où il resta pendant une demi-heure.

Sur ces entrefaites arrivèrent une douzaine de gendarmes qui, avec l'aide des agents de police, firent passer la foule du quai n° 2 sur le quai n° 1, et le rapide put entrer en gare. Lorsque les voyageurs eurent pris place dans ce train